

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA NEUVIEME SEANCE

Salle de conférence de l'OMS
Mardi 28 septembre 1971, 14 h 30

PRESIDENT : D^r Tran-Minh-Tung (Viet-Nam)

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. Examen des projets de résolution	202
2. Déclaration du Représentant du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (suite)	203
3. Date et lieu des vingt-troisième et vingt-quatrième sessions du Comité régional	203
4. Choix du sujet des discussions techniques de la vingt-troisième session	205
5. Examen du rapport du Sous-Comité du programme et du budget	208
6. Examen du rapport du Président des discussions techniques	209
7. Communication	209

Neuvième séanceMardi 28 septembre 1971, 14 h 30

PRESENTS

I. Représentants des Etats Membres

AUSTRALIE	D ^r H.M. Franklands D ^r E.F. Thomson D ^r A. Tarutia
CHINE	D ^r C.H. Yen D ^r K.P. Chen
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	D ^r James King M. F.S. Cruz
FRANCE	M. J.B. Bertrand
JAPON	D ^r H. Kasuga M. K. Watanabe M. M. Takahashi
LAOS	D ^r Phouy Phoutthasak D ^r Tiao Jaisvasd Visouthiphongs
MALAISIE	Dato (D ^r) Abdul Majid bin Ismail D ^r Abdul Majid bin Tan Sri Abdul Aziz D ^r Mechiel Chan Kin Chung M. Onn bin Kayat
NOUVELLE-ZELANDE	D ^r C.N. Derek Taylor
PHILIPPINES	D ^r C.S. Gatmaitan
PORTUGAL	D ^r D.H. Silva Ferreira
REPUBLIQUE DE COREE	M. Sae Hoon Ahn
REPUBLIQUE KHMERE	D ^r So Satta D ^r Pruoch Vann
ROYAUME-UNI	D ^r K.L. Thong
SAMOA-OCCIDENTAL	D ^r J.C. Thieme
SINGAPOUR	D ^r V. Sundararajan

VIET-NAM

D^r Tran-Minh-Tung
D^r Truong-Minh-Cac
D^r Nguyen-Xuan-Trinh

II. Représentants de l'Organisation des Nations Unies
et des institutions spécialisées

FONDS DES NATIONS UNIES
POUR L'ENFANCE

M^{me} Margaret Gaan

III. Représentants des organisations non gouvernementales

ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES FEMMES MEDECINS

D^r I.Y. Zalamea

COMITE INTERNATIONAL CATHOLIQUE
DES INFIRMIERES ET ASSISTANTES
MEDICO-SOCIALES

M^{me} M.R. Ordoñez
M^{me} L. Batista

UNION INTERNATIONALE POUR
L'EDUCATION SANITAIRE

M^{me} Luisa A. Alvarez

IV. Secrétariat de l'OMS

REPRESENTANT DU
DIRECTEUR GENERAL

D^r H.T. Mahler
Sous-Directeur général

SECRETAIRE

D^r Francisco J. Dy
Directeur régional

1. EXAMEN DES PROJETS DE RESOLUTION

Le Comité a examiné les projets de résolution suivants :

1.1 Rapports des gouvernements sur l'état d'avancement des programmes qui bénéficient de l'aide de l'OMS dans la Région du Pacifique occidental (document WPR/RC22/WP/18)

Décision : En l'absence d'observations, le projet de résolution est adopté (résolution WPR/RC22.R18).

1.2 Programme inter-pays à long terme dans le domaine des services de laboratoires de santé (document WPR/RC22/WP/19)

Le D^r PHOUTTHASAK (Laos), Rapporteur, déclare que les mots "quelques-uns des" ont été supprimés du paragraphe 4, qui se lit maintenant comme suit : "PRIE le Directeur régional d'ajouter les projets à la Liste des projets additionnels pour 1972 et 1973, et de les exécuter sous réserve de fonds disponibles."

Décision : Le projet de résolution, ainsi modifié, est adopté (résolution WPR/RC22.R19).

1.3 Constitution d'un comité consultatif technique sur les soins infirmiers (document WPR/RC22/WP/20)

Décision : En l'absence d'observations, le projet de résolution est adopté (résolution WPR/RC22.R20).

1.4 Choléra (résolution WPR/RC22.R10 adoptée à la sixième séance)
(suite de la section 1.1, sixième séance)

Le D^r THIEME (Samoa-Occidental) rappelle sa proposition visant à l'élaboration d'une seconde résolution qui tiendrait compte des problèmes particuliers aux petits pays de la Région dans l'éventualité d'une épidémie. Lorsqu'il a discuté de la question avec le secrétariat, il s'est rendu compte que l'aide qu'il avait en vue était déjà prévue au cinquième paragraphe du dispositif de la résolution (WPR/RC22.R10). Il voudrait donc consigner au procès-verbal son intention de ne plus présenter d'autre projet de résolution sur le choléra.

Décision : Le Comité prend acte du fait qu'aucun autre projet de résolution ne sera présenté sur le choléra.

2. DECLARATION DU REPRESENTANT DU FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE :
Point 22 de l'ordre du jour (suite de la section 2 de la sixième séance)

Mme GAAN transmet au Président et au Directeur régional de l'OMS les salutations du Directeur régional du FISE.

Dans le cadre de ses activités sanitaires, le FISE a établi des relations étroites avec l'OMS depuis plus de vingt ans. Les programmes sanitaires comptent pour plus de 50% des fonds alloués par le Conseil d'administration du FISE. Au cours de cette longue association, l'importance accordée aux divers programmes a évolué. Des programmes sanitaires à long terme fondés sur une bonne planification nationale peuvent être maintenant présentés au Conseil d'administration, et l'OMS joue un rôle important dans cette initiative. Les aspects sanitaires de la dynamique des populations présentent un intérêt immédiat. Le FISE a pour politique de s'assurer qu'outre l'assistance accordée aux programmes de planification familiale, une aide est toujours donnée aux services sanitaires et éducatifs et aux services de prévoyance sociale. Le FISE est la seule institution spécialisée chargée spécialement du bien-être de l'enfance et de la jeunesse, et toutes les questions intéressant les enfants retiennent donc son attention. Il existe de nouveaux moyens de promouvoir les intérêts de l'enfance et de la jeunesse, bien que, dans le domaine de la nutrition, les progrès aient été moins marqués. La malnutrition constitue toujours une grave menace pour l'enfance. Il est difficile d'atteindre les groupes d'âge les plus touchés et, lorsque cela est possible, c'est plutôt par l'entremise des services de prévoyance sociale ou d'éducation que par le truchement des services de santé. Ces moyens de lutte contre la malnutrition nécessitent des opérations coûteuses, qui ne peuvent corriger la cause fondamentale de la malnutrition. Il faut donc trouver d'autres moyens, et l'OMS a été une associée très précieuse dans cette lutte.

La collaboration avec l'OMS, particulièrement dans cette région, se fait dans un esprit très cordial et ne cesse de porter des fruits. Au nom du FISE et de son Directeur régional, M^{me} Gaan exprime toute sa reconnaissance pour cette collaboration.

3. DATE ET LIEU DES VINGT-TROISIEME ET VINGT-QUATRIEME SESSIONS
DU COMITE REGIONAL : Point 25 de l'ordre du jour
(document WPR/RC22/16)

M. CRUZ (Etats-Unis d'Amérique) constate que, pour la vingt-troisième session du Comité, aucun gouvernement n'a envoyé d'invitation, alors que pour la vingt-quatrième session, le Gouvernement néo-zélandais en a envoyé une. La délégation des Etats-Unis a donc envisagé la possibilité d'inviter le Comité à tenir sa vingt-troisième session à Guam, territoire le plus occidental des Etats-Unis. Cette possibilité a fait l'objet de contacts avec le Gouvernement des Etats-Unis. Avant de quitter Guam, M. Cruz a parlé de ce projet avec le Gouverneur, l'Honorable Carlos G. Camacho, qui l'a accueilli très favorablement. Comme le D^r Ehrlich l'a fait remarquer,

c'est un honneur et un privilège pour un pays d'être l'hôte d'une réunion de l'OMS. Manille est le siège du Bureau régional et par conséquent l'endroit le plus indiqué pour les sessions, mais les participants seront certes heureux de venir à Guam et d'observer la situation sanitaire dans cette région du Pacifique. Le Gouvernement des Etats-Unis est disposé à assumer les frais supplémentaires qui excéderont les dépenses normales de réunion au siège régional. La présente invitation n'est encore qu'officielle et attend confirmation du Gouverneur de Guam, mais M. Cruz est convaincu qu'une invitation sera envoyée avant la fin de l'année.

Le **PRESIDENT** remercie au nom du Comité le Représentant des Etats-Unis d'Amérique pour sa proposition.

Le **D^r TAYLOR** (Nouvelle-Zélande) fait remarquer que si l'invitation officielle n'est pas reçue avant une certaine date - probablement la fin de l'année - la session devra avoir lieu à Manille. Le Secrétariat a besoin d'un certain préavis pour pouvoir prendre les dispositions nécessaires.

Le **DIRECTEUR REGIONAL** confirme que l'organisation d'une réunion ailleurs qu'à Manille prend beaucoup de temps; comme il en a informé les pays de la Région l'année dernière, la date limite d'une invitation est normalement le 31 décembre.

Le **D^r GAIMAITAN** (Philippines) demande de consigner au procès-verbal les remerciements de sa délégation au Représentant des Etats-Unis d'Amérique pour son invitation.

Le **D^r TAYLOR** (Nouvelle-Zélande) attire l'attention sur le document WPR/RC22/16 qui donne le texte d'une lettre du Gouvernement néo-zélandais invitant le Comité à tenir sa vingt-quatrième session à Wellington. Ce Gouvernement est disposé à assumer les dépenses supplémentaires qu'entraînera la réunion en Nouvelle-Zélande.

Le **DIRECTEUR REGIONAL** propose que chacune de ces deux sessions soit organisée en septembre et dure huit jours ouvrables comme la présente session.

Le D^r THIEME (Samoa-Occidental) est en principe de l'avis du Directeur régional, mais il désire éviter tout conflit de dates avec la réunion de la Commission du Pacifique sud, qui a lieu cette année à la même époque que le Comité régional. Or, il doit assister aux deux réunions.

Le DIRECTEUR REGIONAL rappelle que toutes les sessions des Comités régionaux de l'OMS ont lieu normalement à la fin de septembre, en raison du cycle de travail de l'Organisation. Tous les documents sont envoyés au Siège de l'OMS, où le programme mondial est préparé en décembre pour la réunion de janvier du Conseil exécutif. Le Directeur régional se renseignera sur les dates de réunion de la Commission du Pacifique sud, mais il importe pour le Bureau régional que le Comité se réunisse en septembre. Les dates précises sont fixées par le Directeur régional en consultation avec le Président. En ce qui concerne 1973, le Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande a précisé que la réunion doit avoir lieu en septembre.

Le D^r TAYLOR (Nouvelle-Zélande) confirme que, comme la réunion aura probablement lieu dans une salle d'université, elle doit se tenir en septembre et s'ouvrir si possible à la fin d'août.

Le D^r KING (Etats-Unis d'Amérique) demande également qu'on évite tout chevauchement de dates avec la réunion du Comité régional des Amériques. Cela intéresse tout particulièrement la délégation des Etats-Unis, puisque la session de 1972 doit avoir lieu à Guam.

Le DIRECTEUR REGIONAL dit qu'il est difficile de coordonner les dates, car cela dépend en grande partie des horaires des compagnies aériennes. Il examinera avec le Président les dates possibles pour la session qui doit avoir lieu à Guam, et en informera tous les intéressés le plus tôt possible.

Le PRESIDENT demande aux Rapporteurs d'établir des projets de résolution en conséquence. (Pour l'examen des projets de résolution, voir compte rendu de la dixième séance, sections 1.2 et 1.3).

4. CHOIX DU SUJET DES DISCUSSIONS TECHNIQUES A LA VINGT-TROISIEME SESSION DU COMITE REGIONAL : Point 23 de l'ordre du jour (document WPR/RC22/15)

Le DIRECTEUR REGIONAL appelle l'attention du Comité sur le document WPR/RC22/15, qui donne des suggestions quant au thème des discussions techniques de la vingt-troisième session. Il appartient au Comité de choisir l'un des quatre thèmes proposés ou d'en considérer un autre. On trouvera en annexe les thèmes des discussions techniques de 1952 à 1971. Normalement, lorsque la session a lieu hors du siège régional, le Comité choisit

un thème qui intéresse particulièrement le lieu de la réunion. Ainsi, lorsque le Comité s'est réuni à Wellington il y a quelques années, on a choisi pour thème l'hygiène dentaire, car les représentants avaient pu obtenir les renseignements les plus récents sur cette question.

Le D^r TRUONG-MINH-CAC (Viet-Nam) dit que, bien que la question de la pollution du milieu revête de plus en plus d'importance pour la Région, il s'agit d'un problème relativement nouveau, qu'il vaudrait peut-être mieux examiner plus tard. Il sera d'ailleurs étudié en détail l'année prochaine, lors de la Conférence des Nations Unies qui se tiendra à Stockholm. Le rôle des services de santé nationaux dans la planification familiale a déjà été étudié à plusieurs reprises, et il ne semble pas nécessaire d'y revenir pour l'instant. L'épidémiologie et la prévention des accidents, bien qu'importantes, ne concernent pas uniquement les services de santé; il serait préférable d'envisager la question au cours d'un séminaire réunissant des spécialistes d'autres disciplines. Il reste donc comme thème le rôle de l'hôpital dans la collectivité, et la délégation vietnamienne l'accepte pour les discussions de 1972. Le D^r Truong-Minh-Cac croit savoir que le sujet n'a jamais été examiné auparavant, bien qu'il s'agisse d'un problème commun à nombre de pays de la Région. La discussion devrait les aider à orienter leurs services hospitaliers vers les besoins de la collectivité.

Le D^r THIEME (Samoa-Occidental) appuie la proposition du Représentant du Viet-Nam. Dans son territoire, les hôpitaux absorbent 60% du budget sanitaire et ce que l'on pourra faire pour améliorer les services hospitaliers permettra d'utiliser certains fonds pour d'autres services de santé.

M. WATANABE (Japon) dit qu'au début sa délégation était favorable à une discussion sur des problèmes nouveaux tels que la pollution du milieu; toutefois, comme le Représentant du Viet-Nam l'a fait observer, le moment n'est peut-être pas encore venu pour de telles discussions dans la Région. Le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont déjà entrepris des travaux en matière de pollution du milieu. En 1972, l'OMS prévoit de charger un spécialiste de la pollution de l'air de faire une enquête dans la Région, tandis qu'en 1973 un séminaire sera organisé pour renforcer les programmes. Quant à la planification familiale, c'est une question qui a été examinée en Chine en 1967. La prévention des accidents est un thème intéressant, mais on innovera davantage en étudiant le rôle de l'hôpital dans la collectivité. Il est indispensable de souligner que la médecine a un rôle à jouer au niveau non seulement curatif mais aussi préventif. Pour toutes ces raisons, la délégation japonaise appuie la proposition du Représentant du Viet-Nam.

Le D^r KING (Etats-Unis d'Amérique) dit n'être pas opposé aux points de vue exprimés par les orateurs précédents; cependant, il estime que la pollution du milieu est une question fondamentale qui intéresse tous les

hommes. Guam, petite île qui développe ses ressources, a accordé une attention particulière à la pollution du milieu. Chaque pays peut enrichir son expérience en s'inspirant des solutions apportées par d'autres aux problèmes de la pollution, et ainsi éviter dès le début des erreurs.

Le DIRECTEUR REGIONAL pense qu'on pourra peut-être organiser un voyage d'information en fin de semaine à Guam pour avoir une idée du programme de lutte contre la pollution du milieu. Si l'on décide de ne pas choisir le thème proposé, les représentants pourront néanmoins obtenir des renseignements sur ce problème, dont l'importance ne cesse de croître.

Le D^r GATMAITAN (Philippines) dit que, pour sa délégation, la priorité doit aller à la pollution du milieu, comme le pense le Représentant des Etats-Unis.

Le D^r TAYLOR (Nouvelle-Zélande) estime qu'il y a une grande différence entre observer un problème au cours d'un bref voyage d'information et le discuter à fond. Les deux sujets présentent de l'intérêt, et l'un ou l'autre pourra être examiné au cours de la session qui aura lieu en Nouvelle-Zélande.

Le D^r FRANKLANDS (Australie) rappelle que l'hygiène du milieu était, indirectement, le thème des discussions techniques de 1962 et 1966. Bien que la situation se soit améliorée depuis lors, le problème revêt toujours une grande importance pour les pays développés comme pour les pays en voie de développement. Certains pays développés de la Région ont certes mis au point des systèmes de lutte contre la pollution, mais ils n'ont sûrement pas résolu le problème. Quant aux pays moins développés, ils commencent tout juste à comprendre l'urgence des mesures contre la menace croissante de la pollution. En ce qui concerne le rôle de l'hôpital dans la collectivité, le D^r Franklands reconnaît son importance. Toutefois, il vaut mieux que la population évite la nécessité de se faire hospitaliser et qu'on n'ait pas à construire des hôpitaux de plus en plus grands. La maladie doit être combattue par des mesures préventives dans les centres de santé, qui sont aujourd'hui mieux placés que les hôpitaux pour assurer des services de santé. Le D^r Franklands propose donc que l'on choisisse pour thème la lutte contre la pollution du milieu.

Le PRÉSIDENT invite les représentants à manifester leur préférence pour l'un ou l'autre sujet en levant la main.

Décision : Les discussions techniques de la vingt-troisième session porteront sur le thème suivant : "Problèmes de pollution du milieu et moyens de s'y attaquer dans la Région du Pacifique occidental".

Le PRESIDENT invite les Rapporteurs à établir un projet de résolution sur la question. (Pour l'examen du projet de résolution, voir compte rendu de la dixième séance, section 1.1).

5. EXAMEN DU RAPPORT DU SOUS-COMITE DU PROGRAMME ET DU BUDGET :
Point 8.2 de l'ordre du jour (document WPR/RC22/18)

Décision : Le rapport présenté par le Sous-Comité du programme et du budget est adopté.

Le Comité examine ensuite les projets de résolution suivants :

- 5.1 Bilan du budget de 1970 - Services directs aux gouvernements
(document WPR/RC22/P&B/WP/1)

Décision : En l'absence d'observations, le projet de résolution est adopté (résolution WPR/RC22.R21).

- 5.2 Modifications apportées aux projets de programme et de budget pour 1971 et 1972 (document WPR/RC22/P&B/WP/2)

Décision : En l'absence d'observations, le projet de résolution est adopté (résolution WPR/RC22.R22).

- 5.3 Projet de programme et de budget pour 1973 (document WPR/RC22/P&B/WP/3)

Le D^r KING (Etats-Unis d'Amérique) dit que sa délégation s'abstiendra de voter sur cette résolution. L'accroissement du budget - qui est de 9,7% par rapport à celui de 1972 - est plus important que ce que son Gouvernement est prêt à approuver sur une base mondiale. Tout en reconnaissant l'ampleur des budgets et leur tendance à augmenter sans cesse, le D^r King estime que cette tendance doit refléter la croissance économique locale. Or, de l'avis de la délégation des Etats-Unis, ce chiffre de 9,7% est supérieur au taux de croissance économique de la moyenne des pays de la Région. Il convient en outre à ce propos d'analyser soigneusement la capacité des pays à utiliser une aide accrue et celle du Bureau régional à accorder cette aide sous forme de programmes. Si l'accroissement est trop élevé, les ressources risquent fort d'être mal utilisées. Certes, une

réduction du budget de la Région n'entraînera pas nécessairement la réalisation d'économies à l'échelle mondiale; mais, en réduisant l'ensemble du budget de l'OMS, l'Assemblée mondiale de la Santé pourra faire bénéficier à d'autres projets ou d'autres régions les économies réalisées dans la Région du Pacifique occidental.

Décision : Le projet de résolution est adopté, avec deux abstentions : Etats-Unis d'Amérique et Royaume-Uni (résolution WPR/RC22.R23).

5.4 Projection provisoire pour 1974 (document WPR/RC22/P&B/WP/4)

Décision : En l'absence d'observations, le projet de résolution est adopté (résolution WPR/RC22.R24).

6. EXAMEN DU RAPPORT DU PRESIDENT DES DISCUSSIONS TECHNIQUES : Point 24 de l'ordre du jour (document WPR/RC22/TD7)

Le Professeur CHEN (Chine), Président des Discussions techniques, présente le rapport de ces discussions sur les "Effectifs sanitaires dans les pays en voie de développement : Problèmes et besoins" (WPR/RC22/TD7).

Le PRESIDENT remercie le Professeur Chen, ainsi que les membres des groupes de discussion et le Rapporteur.

7. COMMUNICATION

Le DIRECTEUR REGIONAL rappelle qu'il avait invité Tonga et Fidji, Territoires qui ne sont pas Membres de l'OMS, à envoyer des observateurs à la présente session. Le Gouvernement de Fidji avait répondu qu'il ne lui était pas possible de le faire mais qu'il espérait que son pays deviendrait Membre à part entière de l'OMS en 1972.

La séance est levée à 16 h 20